



PROVINCE SUD Direction de l'Environnement	ARRIVÉE LE 26 MAR. 2013							
	N° 9948.							
	Dir	CM juil.	CM EDT	CM cyné.	SAF	SPPR	SCB	SAPA
AFFECTÉ						✓		
COPIE								
OBSERVATIONS <i>28/03/13 → B61 → 2109 SIC</i>								

Nouméa, le 21 MAR. 2013

Province sud  
 Direction de l'environnement  
 BP 3718  
 98846 NOUMEA cedex

Référence : SL/N°679/2013/DAPP

Objet : Mise en service de la station d'épuration d'eaux usées  
 de Montravel (STEP) d'une équivalence de 3500 eqH  
 A l'attention de

Monsieur,

Par la présente nous tenons à vous informer de la mise en service depuis le 1<sup>er</sup> février 2013 de la station d'épuration (STEP) d'eaux usées de Montravel située au 20, rue des frères Charpentier, lot 39 – 98800 Nouméa.

Le calendrier prévisionnel de mise en service est le suivant :

- Période de mise en service – Mise en route : 1<sup>er</sup> février 2013 – 31 mars 2013. Pendant cette période, l'entreprise titulaire du marché de conception/réalisation de la STEP peut arrêter le matériel, mettre en marche les installations à divers régimes, effectuer les réglages nécessaires et doit s'assurer du bon fonctionnement de l'ensemble des procédés.
- Période observation : 1<sup>er</sup> avril 2013 – 30 mai 2013. Cette période débute au terme de la période de mise au point ; elle s'étend sur une durée minimale de soixante jours consécutifs avec un fonctionnement continu de l'installation. L'Entrepreneur conserve, jusqu'à la réception, la faculté de procéder à ses frais aux ultimes modifications, mises au point ou réglages qu'il juge encore nécessaires, eu égard toutefois aux nécessités de l'exploitation.
- Réception de l'installation : 1<sup>er</sup> juin 2013.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez au présent courrier.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

Copie : BECIB –

certifiée ISO 9001